

Trois paroles épistémologiques chez Antoine Berman

Richard T. Vautour

Volume 43, numéro 3, septembre 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/004557ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/004557ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vautour, R. T. (1998). Trois paroles épistémologiques chez Antoine Berman. *Meta*, 43(3), 337–348. <https://doi.org/10.7202/004557ar>

Résumé de l'article

Dans l'article d'Antoine Berman intitulé "La traduction et ses discours" se trouvent énoncées une nomenclature des discours tenus sur la traduction et certaines tâches du traducteur. On constate que ces discours et ces tâches prennent forme autour de trois paroles épistémologiques distinctes, ontologique, historique et scientifique, qui s'entrecoupent aussi. Épistémologiques parce qu'elles désignent chacune à leur façon un champ du savoir. Trois paroles au sein desquelles les différents discours tenus sur la traduction se confondent, trois voies épistémologiques majeures (l'être, le temps et le langage) que l'on groupe sous la dénomination traductologie.

TROIS PAROLES ÉPISTÉMOLOGIQUES CHEZ ANTOINE BERMAN

RICHARD T. VAUTOUR
Université McGill, Montréal, Canada

Résumé

Dans l'article d'Antoine Berman intitulé «La traduction et ses discours» se trouvent énoncées une nomenclature des discours tenus sur la traduction et certaines tâches du traducteur. On constate que ces discours et ces tâches prennent forme autour de trois paroles épistémologiques distinctes, ontologique, historique et scientifique, qui s'entrecoupent aussi. Épistémologiques parce qu'elles désignent chacune à leur façon un champ du savoir. Trois paroles au sein desquelles les différents discours tenus sur la traduction se confondent, trois voies épistémologiques majeures (l'être, le temps et le langage) que l'on groupe sous la dénomination traductologie.

Abstract

"La traduction et ses discours" presents Antoine Berman's conception of translation. His "discourse" is three-dimensional: ontological, historical and scientific. This article examines the role of each of these dimensions and their contribution to translatology.

INTRODUCTION

Antoine Berman nous a offert une étonnante vision d'ensemble des différentes conceptions de la traduction apparues depuis le Moyen Âge, notamment dans *L'épreuve de l'étranger* (1984) et dans «De la translation à la traduction» (1988). Mais c'est dans un article publié en 1989, «La traduction et ses discours¹», que nous croyons qu'il les rassemble et les expose probablement le mieux. S'y trouve proposée, en effet, une sorte de nomenclature des différents **discours**² tenus sur la traduction suivant les époques — bien que l'on y remarque (et nous y reviendrons plus loin) des répétitions attribuables à des difficultés d'ordre épistémologique, à cause d'une délimitation qui n'est pas simple à établir pour le champ de la traduction. Mais qu'est-ce qu'un **discours** ? Berman, dans son article, ne dit pas ce qu'il entend par ce terme et n'indique pas non plus quelles sont les raisons qui l'amènent à le choisir. Or, tout porte à croire que **discours** renvoie ici à un ensemble de textes traitant d'un sujet donné, et que le choix de Berman s'explique par le fait que l'objet de son analyse porte essentiellement sur le texte.

En y regardant de près, nous croyons que ces discours prennent forme autour de trois paroles³ épistémologiques distinctes, ontologique, historique et scientifique, qui s'entrecoupent aussi⁴. Trois paroles au sein desquelles les différents discours tenus sur la traduction se confondent, trois voies épistémologiques majeures (l'être, le temps et le langage) que l'on groupe, pour la commodité peut-être, sous la dénomination **traductologie**. Par la traductologie et ses tâches, Berman nous montre que le discours même qu'il tient sur **les discours tenus sur la traduction** se divise en ces trois paroles et qu'elles sont à l'œuvre de maintes façons dans «l'espace de la traduction» (TDI : 674). En prenant comme point de départ ces trois paroles, nous nous permettrons dans notre article de pousser plus loin la réflexion de Berman dans la voie que chacune propose.

L'OBJET «TRADUCTION»

À l'évidence, il s'agit de trois paroles tournant autour d'un même objet, la traduction, dont l'espace ne peut être conceptualisé simplement. **Qu'est-ce que la traduction ?** La question semble entière et mérite en tout cas qu'on s'y attarde. Déterminer ce que peut être la traduction est certainement l'une des voies essentielles pour une traductologie, sinon la seule véritable voie qui vaille la peine d'être fouillée. Lorsque Berman affirme que «l'espace de la traduction est irrémédiablement pluriel, hétérogène et non unifiable» (TDI : 674), il met en lumière le fait que la traduction est un objet dont la réalité varie dans le temps et qu'il s'offre à nous selon différents modes. En rejetant la notion d'un «concept unique» (TDI : 674) de la traduction, il ouvre la porte à la traductologie, dont le regard ne se présente pas sous la forme d'un seul et unique discours⁵. Nous avons ainsi trois paroles, chacune à sa façon pouvant apporter des éléments de réponse (et de réflexion) à la question fondamentale posée plus haut. Une question qui semble banale en soi si on prend pour acquis, selon la pensée commune, que tout un chacun possède une certaine idée de ce qu'est la traduction : idée qui renferme généralement la notion d'un transfert interlinguistique⁶. Mais la traduction ne comporte pas que du linguistique, dont les limites sont tracées d'après un discours scientifique, il y a en outre de l'ontologique et de l'historique.

Derrière cette question se dissimule un profond désaccord parmi ceux qui s'y intéressent (traducteurs, théoriciens de la traduction, philosophes, linguistes, etc.) autour d'une définition potentielle de l'objet **traduction**. Mais en revanche, notons la présence d'une constante dans l'objet — et les trois paroles en portent la marque —, qui apparaît dans une sorte de rapport d'opposition : par exemple, la fidélité est constamment opposée à la liberté, la lettre au sens, le gain à la perte, l'ajout à l'omission, la différence à la similitude, etc. Un type de rapport qui annonce un *avant/après* ou un *passé/présent* dans la formulation même des termes de l'opération traduisante, c'est-à-dire que l'expression *œuvre originale* est opposée à celle d'*œuvre traduite*. Tout indique qu'il nous est impossible de concevoir l'objet **traduction** autrement (ou ailleurs) que dans un espace d'opposition, et cette caractéristique, qui lui est propre, est fondamentale. La traductologie doit partir de cette exigence.

Le premier discours de la nomenclature de Berman est le «discours "traditionnel"» parce qu'«il nous vient du fond de la tradition culturelle occidentale» et qu'«il appartient à un monde où la traduction est considérée comme l'un des piliers de la traditionnalité» (TDI : 672). Devant ce discours, qui gravite autour du lien étroit entre traduction et tradition, se sont formés au XX^e siècle des «discours nouveaux sur la traduction» divisés en deux catégories, les «discours "objectifs"», «tantôt sectoriels (liés à des disciplines définies), tantôt généraux (théories générales de la traduction)», et les «discours d'"expérience"» (TDI : 673). Les discours sectoriels comprennent la linguistique, la poétique et la littérature comparée, et les discours généraux sont composés des «"théories" de la traduction», fondées sur «l'herméneutique de la compréhension du XIX^e siècle» (TDI : 673), et la linguistique; les discours d'expérience sont la philosophie et la psychanalyse. Viennent ensuite la «traductive», discours technologique issu des sciences pourrait-on dire, et la «traductologie», discours qui «est la réflexion de la traduction sur elle-même à partir de sa nature d'expérience» (TDI : 675). Précisons que la **traductologie** se distingue par un sens particulier et par un sens général, et que celle à laquelle Berman fait allusion ici se trouve à faire partie d'une traductologie plus générale (voir Berman 1984 : 289-290).

À première vue, cette nomenclature paraît assez généralisable, mais en s'éloignant un peu du cadre proposé par Berman, on ne peut qu'y constater certaines particularités. Par exemple, pourquoi la linguistique se trouve-t-elle à deux endroits différents des discours objectifs, soit dans les discours sectoriels et les discours généraux ? Aussi, pourquoi la tra-

ductique et la traductologie sont-elles exclues des «discours nouveaux», il s'agit pourtant de deux discours du XX^e siècle ? Autre exemple, pourquoi insister fortement sur le caractère **réflexif** de la traductologie quand la philosophie s'occupe déjà de réfléchir sur la traduction ? On sait que la traduction joue un rôle majeur dans la pensée philosophique, par exemple, Nietzsche (1975)⁷, Walter Benjamin (1971), W.V.O. Quine (1960) et d'autres aussi se sont intéressés à la question.

Si la démarche méthodologique de Berman est problématique, elle a tout de même l'avantage de mettre en relief des difficultés d'ordre épistémologique propre à l'objet **traduction**; puis, elle illustre clairement la situation particulière de la traduction, son espace «pluriel», qui ne permet pas l'existence d'une seule approche à son sujet ou d'une approche linéaire. À la lumière de cette démarche, on a l'impression que la traduction est devenue au cours du XX^e siècle une sorte de défi dont la clé appartiendra à la discipline qui aura su le mieux la théoriser. Cependant, on en vient aussi à se demander s'il n'est pas plutôt nuisible de continuellement enchâsser l'objet **traduction** dans un cadre théorique. La vraie question en fait est de savoir si la traduction est franchement théorisable, et si elle l'est, il faut savoir comment on peut la théoriser, ou comment on veut la théoriser. Mais la difficulté avec une **théorie de la traduction** pourrait venir du fait que le **théorique** — toute théorisation en somme — est dominé par un discours scientifique, il repose sur les principes mêmes de la science. Et la science a pour objectif de poursuivre sans cesse le champ de la prévisibilité, ce qui a pour effet de limiter les fondements de la traduction à un espace du prévisible — sous l'influence d'énoncés scientifiques, notamment avancés par la linguistique⁸. Dans cette voie, la traduction est envisagée comme une mécanique, d'après une approche technique, où elle devient une sorte de procédé interlinguistique de transfert d'informations.

Aussi, il est peut-être nécessaire de considérer la traduction d'après un espace de l'imprévisible, un peu de la même façon que l'on considère le langage, puisqu'il est impossible de connaître ce que sera le langage avant même qu'il ne soit énoncé. Or, la traduction, elle, est liée au langage, elle est ce que sera le langage, la langue, ce que sera la pensée de cette langue. En conséquence, comment est-il possible d'envisager une théorie de la traduction (ou plusieurs théories) qui puisse rendre compte de ce qui n'existe pas encore ? Au lieu d'aborder la traduction **théoriquement**, peut-être faut-il l'aborder sur le plan discursif, car il se pourrait bien que l'objet **traduction** se prête mieux à une logique discursive de son «espace». Quelles sont les différentes paroles qui gravitent autour de la traduction : **Que dit-on de la traduction ?** ou **Qui dit quoi de la traduction ?** Il est certainement souhaitable d'envisager une partie non théorisable dans la traduction, qui se rapprocherait en quelque sorte de l'écriture⁹, (de la création littéraire). En abordant la traduction comme si elle était une parole, et elle l'est, on lui accorde le droit d'être **volatile** en quelque sorte, puisque la parole a cette qualité de n'être pas fixe, de s'envoler, de ne pas être circonscrite dans un espace de prévisibilité¹⁰.

Si nous ne pouvons pas vraiment théoriser¹¹ la traduction, il faut en venir, comme le souhaite Berman, à réfléchir sur l'expérience de la traduction : il faut **penser la traduction**. Aussi croyons-nous que cette pensée s'organise autour de trois paroles bien déterminées, ne serait-ce que par les concepts grâce auxquels chacune se voit exprimée.

LA PAROLE ONTOLOGIQUE

La philosophie au XX^e siècle est devenue pour ainsi dire une **philosophie du langage**¹², où le langage s'est vu accorder une place fondamentale dans la réflexion sur l'être humain, pensons notamment aux Benjamin, Wittgenstein, Heidegger, Derrida, Quine, etc. Or, il est de plus en plus évident que la traduction trouve un horizon du côté de

la philosophie, parce que traduction et philosophie se trouvent liées l'une à l'autre de façon intrinsèque, comme si l'une devait entrer dans le prolongement de l'autre et vice versa. Cela se produit pour une raison bien simple : toutes les deux questionnent le langage, l'identité des mots et des choses. La question de l'**être** devient centrale dans une problématique du traduire, où l'être s'exprime dans un rapport aux choses, constitué par le langage. Traduction et philosophie s'inscrivent ainsi dans une sorte d'exercice de **représentation**¹³ du monde, où chacune à sa manière en apporte sa conception, rend compte d'une **réalité historique**. Participant l'une et l'autre d'un même mouvement, elles traduisent le monde.

Dans sa façon d'envisager la traductologie, Berman nous montre qu'elle porte en elle-même l'émergence d'une réflexion ontologique sur la traduction¹⁴. Pour être exprimée, il n'est pas nécessaire que cette parole soit encadrée par la philosophie (par sa dimension ontologique) et la psychanalyse (par sa dimension de transfert¹⁵); il n'est pas question «de "philosophie de la traduction", mais, ce qui est plus déroutant, d'un *entrelacement*¹⁶ du philosophe et du traduire» (TDI : 674), dira Berman. Il y a **parole ontologique de la traduction** parce que son mode d'interrogation sur l'être de la traduction renvoie directement au questionnement portant sur l'être des choses. La philosophie s'intéresse au rapport entre le langage et les choses, mais la traduction s'y intéresse aussi. Force est de constater que l'on se retrouve devant des rapports différents de part et d'autre, même si l'approche traductionnelle généralement admise, qui est fondée sur la notion de transfert interlinguistique, a tendance à considérer qu'il s'agit de rapports semblables. Pourtant, lorsque les choses sont en relation avec le langage et le langage de traduction, que devient donc la réalité que l'on tente d'exprimer¹⁷ ?

La parole ontologique de la traduction se distingue essentiellement par deux caractéristiques : un certain savoir et un rapport d'opposition. Le «discours "traditionnel"» laisse déjà entrevoir les traces d'une telle parole, caractérisé notamment par son «étonnante *minceur*» et «marqué par une *dissension*, celle des partisans de la "lettre" et des partisans du "sens"» (TDI : 672). Il se distingue ainsi par le peu de textes (cette «minceur») que l'on trouve sur la traduction, en raison surtout d'une attitude des traducteurs selon laquelle ils «n'aiment généralement guère parler "théorie"» (TDI : 672). «Tout se passe, ajoute Berman, comme si la traduction n'osait pas s'affirmer sur un mode discursif.» (TDI : 672). Mais qu'est-ce qui pousse les traducteurs à vouloir se taire sur la tâche qui les occupe¹⁸ ? Cette forme d'**indifférence** des traducteurs à discourir sur leur travail ne cache-t-elle pas en réalité autre chose ? Évidemment, cette caractéristique est attribuée ici au discours d'une époque qui est révolue, mais la situation, même si elle a pu changer dans ses contours, est toujours fondamentalement la même : les traducteurs agissent comme s'ils savaient quelque chose de la traduction que les théoriciens ne savent pas, comme s'il s'agissait d'une **certitude traduisante**¹⁹, liée à l'expérience même de la traduction²⁰. Ils donnent l'impression de posséder un **savoir** de la traduction qui semble inébranlable dans son fondement. Mais quel est ce **savoir** ? On peut supposer qu'il repose sur une forme d'**intuition** du traducteur, qui prend racine dans l'apprentissage viscéral de sa langue maternelle, car nous tenons pour acquis que le traducteur a déjà une forme de certitude devant cette langue première, presque **originelle** : c'est à travers elle qu'il connaît, apprend, sait, perçoit les choses environnantes. Son expérience intime d'une première langue, considérée comme l'ultime point de repère, lui permet, en face d'une langue seconde, de déboucher sur une autre **certitude**, celle de la traduction, puisqu'il revient toujours à cette langue maternelle. Certitude du genre **Je sais que je traduis parce que je traduis**, qui découle d'une autre certitude, plus intime celle-là, **Je sais que je parle parce que je parle**. De tels raisonnements tautologiques ont une incidence certaine sur le traducteur : ce dernier ne remet pas en question son travail de traduction du seul fait qu'il s'agit du fruit

même de sa certitude traduisante — comme chez celui qui parle —, et que cette certitude repose sur son expérience première et intime de sa langue maternelle²¹.

Ce **savoir** du traducteur repose donc sur son expérience de la traduction, qui elle découle directement de l'expérience **intuitive** de la langue maternelle : c'est en parlant qu'il a su qu'il pouvait la parler et c'est en parlant aussi qu'il a appris à la parler. Puis, de cette expérience première, c'est en traduisant qu'il a su qu'il pouvait traduire et c'est en traduisant aussi qu'il apprend à traduire. Tout nous mène vers l'existence d'un lien profond entre l'acquisition de la langue maternelle et le fait de traduire, un lien qui va au-delà de considérations strictement linguistiques. Le traducteur a la certitude de sa langue maternelle, certitude qu'il transpose inévitablement sur la traduction.

À la question **Qu'est-ce qui permet au traducteur de savoir que ce qu'il traduit est une traduction ?**, il faut répondre : sa langue maternelle. Mais c'est aussi à partir de son expérience de la traduction que le traducteur en arrive à croire que ce qu'il traduit est une traduction — rappelons-nous ici la position de Berman, c'est-à-dire de réfléchir sur la traduction «à partir de sa nature d'expérience». Ce qui est obtenu, l'œuvre traduite, devient en quelque sorte l'essentiel de l'opération traduisante. Le traducteur ne doute pas de son travail en tant que traduction, parce qu'il s'y est investi en ayant la conviction que ce qu'il faisait ne pouvait être autre chose qu'une traduction. Le traducteur sait qu'il traduit parce qu'il se traduit dans l'œuvre à traduire, tout comme l'écrivain qui s'écrit dans l'œuvre à écrire; pour l'un et pour l'autre c'est la langue maternelle qui est en jeu. Dans une telle optique, il apparaît évident que la croyance à une certitude traduisante chez le traducteur est essentielle à l'existence de la traduction : le traducteur traduit parce qu'il sait qu'il traduit. Pourtant, si le traducteur est **certain** de ce qu'il fait, qu'est-ce qui l'empêche de discourir sur une telle **certitude traduisante** ou **savoir**²² ? Comme le constate Berman, il n'est pas arrivé souvent que les traducteurs s'investissent dans un discours sur la traduction. Peut-être parce qu'ils n'ont rien à dire à qui que ce soit et que pour eux «s'affirmer sur un mode discursif» s'avère une entreprise dont les assises reposent sur une certaine tautologie de la pensée.

L'autre caractéristique d'une parole ontologique est cette «dissension» dont parle Berman, qui se manifeste par un constant rapport d'opposition que l'on retire de l'expérience de la traduction. Une expérience à «triple dimension» faite par «la différence et de la parenté des langues», par «la traduisibilité et de l'intraduisibilité des œuvres» et par «la traduction elle-même en tant qu'elle est marquée par deux possibilités antagonistes, être *restitution du sens* ou *réinscription de la lettre*» (TDI : 676). En se rappelant que le traduire s'inscrit dans un espace d'opposition, il ne faut pas se surprendre que, de tout temps, le traducteur fasse l'objet de cette opposition. Partant, le choix du traducteur entre deux pôles (par exemple entre la lettre et le sens) est ni plus ni moins l'exigence essentielle de cet espace et se trouve concentré autour de «la double potentialité du traduire» (TDI : 673). Toutefois, en cette «potentialité», le traducteur a le choix sans avoir le choix, car en choisissant l'un, il se retrouve aussitôt dans l'ombre même de ce choix, qui est l'autre, la contrepartie. Il s'agit bien ici d'une dialectique de la négation dont la logique n'est pas poussée à fond par Berman, sauf peut-être lorsqu'il aborde rapidement les notions *analytique de la défaillance* et *analytique de la destruction* (TDI : 676) dans la première tâche d'une traductologie²³.

Toute œuvre à traduire porte en elle-même cette «double potentialité» qui est de l'ordre du possible et de l'impossible tout à la fois. Traduisible et intraduisible, l'œuvre à traduire joue sur ce rapport d'opposition²⁴. Tant et aussi longtemps que l'œuvre n'est pas traduite, elle demeure dans l'«horizon» de sa traduisibilité, mais aussitôt traduite, elle est marquée par son caractère d'intraduisibilité. Cette «potentialité» peut camoufler aussi une sorte de **tâche de récupération**, à partir de laquelle on tente de récupérer **quelque chose**

d'un original, un **quelque chose** que l'on croit (par la certitude traduisante) fermement transposable, transférable en un autre texte (ce qui permet en quelque sorte la traduisibilité du texte). Mais cette entreprise de **récupération** prend tout son sens dès l'instant où l'on conçoit qu'il puisse y avoir **quelque chose d'irrécupérable** (et c'est là que le texte laisse entrevoir son intraduisibilité).

Par «cette expérience triplement dissensive», la traduction ne peut être assujettie à une autre discipline puisqu'elle «se fonde sur la *réflexivité originare du traduire*» (TDI : 676); et c'est dans cette «expérience» que se trouve l'«espace» de la traduction, espace qui ne saurait non plus appartenir à aucune autre discipline. Dans une telle optique, la traductologie ne peut être une «théorie» généralisante, une «telle théorie n'est possible que dans l'horizon de la restitution du sens» (TDI : 676), et Berman fait bien de le rappeler. Car il va de soi que la question du remplacement sémantique a toujours su fasciner quiconque se trouve dans l'espace de la traduction, comme s'il y avait, à partir du moment où l'on entreprend la traduction d'un texte, une sorte de pari (inconscient probablement) sur les possibilités de restituer (voire **récupérer**) le sens **exact**²⁵. Quel traducteur ne songe pas à «la restitution du sens» dans une traduction, même si elle n'est qu'«une dimension réelle, mais seconde, des traductions» (TDI : 676), comme le dit Berman ? Il sera probablement impossible de se débarrasser de cet «horizon» de remplacement, qui pourrait devenir par contre un outil redoutable pour la traductique.

LA PAROLE HISTORIQUE

Les attributs de la parole historique sont différents de ceux de la parole précédente, mais celle-là s'inscrit comme celle-ci dans un rapport d'opposition. Il faut mentionner à nouveau que chacune des paroles ne se trouve pas dans un espace cloisonné et que toute réflexion sur l'expérience de la traduction doit se faire sur un mode d'interpénétration.

La parole historique ne nécessite nullement la présence de la littérature comparée ni d'une quelconque théorie de l'histoire pour être prononcée. Elle est historique en raison de la temporalité que l'on y trouve en jeu dans l'espace du traduire et se distingue essentiellement par le lien étroit qui existe entre tradition et traduction, deux éléments culturels dont l'existence peut être envisagée selon un double rapport : d'une part, la tradition entre dans la formation de la culture, elle vise sa constitution; d'autre part, la traduction forme aussi la culture, mais en perpétuant à sa façon la tradition, elle se trouve à renforcer une culture déjà constituée, tout en la modifiant aussi²⁶. C'est sous un tel rapport que Berman écrit que «la traduction ensemence la culture, elle-même expérimentée comme un ensemble de traditions» (TDI : 672).

La tradition renferme l'idée de passé, mais un passé vu du présent, et la traduction effectue comme un va-et-vient continu entre ce passé et ce présent²⁷. Nous croyons que le lien entre ces deux éléments du discours traditionnel se trouve exprimé selon le rapport d'opposition dont il a été question plus haut, puisque le présent est continuellement opposé au passé dans l'espace traductionnel. Le **regard** du présent porté sur le passé (ou la tradition) constitue ce que l'on appelle l'histoire; devant une telle perspective, il devient donc impératif de situer la traduction dans un contexte historique²⁸ et de l'aborder, selon l'expression même de Henri Meschonnic, «comme ré-énonciation spécifique d'un sujet historique» (1973 : 308). L'histoire telle qu'elle est conçue n'est pas une histoire du passé en soi — et tout laisse supposer qu'il n'existe pas de passé en soi ou de passé **pur** —, mais une histoire du passé toujours vue du présent. Approfondir le rapport du présent associé au passé ou de la traduction associée à la tradition, nécessite que l'on adopte une pratique de l'histoire²⁹.

En proposant de considérer le discours de la traductologie comme «ce "nouveau" discours» (TDI : 672), dont les racines plongent dans «la traditionnalité la plus traditionnelle» (TDI : 672), Berman soulève un problème par l'expression même qu'il emploie pour le caractériser. En effet, nous croyons que l'adjectif **nouveau**, qui distingue ce discours de tous les autres et que Berman prend soin de placer entre guillemets, est paradoxal dans une certaine mesure. Comment se fait-il que ce discours, qui est **nouveau**, soit enraciné dans cette «traditionnalité» ? Par le fait même, est-ce que tout **nouveau discours** sur la traduction ne s'inscrit pas d'avance dans une **perspective traditionnelle**, en raison même d'un perpétuel retour vers le passé ? Car c'est cela même que fait la traduction, elle retourne toujours vers le passé. Il semble donc y avoir entre les termes **nouveau** et **tradition** une forme d'antithèse déterminée par un mouvement contraire de part et d'autre, et c'est dans ce mouvement antithétique même que s'inscrit l'espace de la traduction, où la traduction montre ce qui est autre dans ce qui a été. Nous savons que le terme **tradition** porte en lui-même une idée du passé et que le terme **nouveau** renferme l'idée de quelque chose apparaissant pour la première fois. Il faut donc se demander de quel ordre peut être la **nouveauté** de ce discours traductologique : est-il **nouveau** parce qu'il pourrait dire ce qui n'a jamais encore été dit sur la traduction ? C'est possible. Mais sa **nouveauté** pourrait bien s'arrêter là, car, en étant toujours ancré dans un espace traditionnel, il n'est peut-être pas aussi **nouveau** qu'on pourrait le croire. Il nous est donc permis de douter de la traductologie en tant que **discours nouveau** selon l'acceptation même de l'adjectif **nouveau**³⁰. Même si les guillemets qu'utilise Berman atténuent l'expression, il n'en demeure pas moins qu'un conflit semble manifeste dans ce que la traductologie peut proposer de **nouveau**, car il est bien possible que tout soit déjà là, comme immanent.

À l'évidence, Berman se rend compte en usant des guillemets de la problématique que pose le conflit. Il est fort probable même qu'il veuille justement souligner le rapport entre le passé et le présent par l'utilisation des guillemets. On ne peut ignorer l'importance que représente le passé dans l'opération traduisante, laquelle tire sa raison d'être précisément de la constitution d'un passé plus ou moins éloigné. L'œuvre à traduire appartient à un passé reconstitué dans le présent, et en cela, la traduction comporte quelque chose de **nouveau**. Il est donc essentiel que Berman insiste sur les guillemets. Sans le dire précisément, il montre que le discours traductologique trouve son expression à la jonction même du passé et du présent, et qu'en ce sens, tout ce que l'on dira de la traduction, des **nouvelles** façons d'envisager le traduire, se situe justement au cœur même d'une tension entre le passé et le présent. Mais on peut supposer que cette tension entre l'un et l'autre pourrait avoir toujours existé (qui appartiendrait à quelque chose d'immanent dans la traduction), et en ce sens, la traductologie n'apporte rien de **nouveau**, si ce n'est qu'elle est encore et toujours enracinée dans le passé, la tradition.

Berman inclut dans les «discours *objectifs* généraux» la théorie du polysystème dont les débuts remontent aux années soixante-dix. À la différence d'autres discours théoriques, celui-là aborde la traduction d'un point de vue descriptif plutôt que normatif. La raison étant, selon Berman, que les polysystémistes «veulent éviter l'écueil de la normativité et constituer *une science du traduit*» (TDI : 674). Cette approche est intéressante dans une certaine mesure, puisqu'elle semble proposer un espace pluriel de la traduction en utilisant la notion de **polysystème**³¹, par contre, on n'y réfléchit pas vraiment sur l'expérience de la traduction en soi, on ne fait que constater les transformations qui apparaissent dans un espace traductionnel défini.

Dans cette optique, il est évident que la question **Qu'est-ce que la traduction ?** est sans intérêt pour les théoriciens du polysystème, «on met entre parenthèses la question de la *vérité*³² de la traduction» (TDI : 674). Pourtant, à partir d'une certaine expérience de la traduction, il serait possible d'en arriver à une réflexion qui pourrait s'inscrire dans une

parole historique de la traduction, en prenant en considérations ce que peut offrir une telle parole épistémologique, soit le rapport constant entre le passé et le présent. Il s'agit d'une théorie où l'on ne fait que constater sans vraiment prendre telle ou telle position, elle tente de répondre surtout à la question **Qu'est-ce qu'une traduction ?**, en associant un type de traduction à un espace culturel particulier. On y propose de considérer telle ou telle traduction à travers tel ou tel espace social (culturel). Mais comme l'indique Berman lui-même, il faut s'interroger sur un «savoir purement descriptif de la traduction» (TDI : 674), car bien sûr la question fondamentale qui nous préoccupe est toujours écartée, soit la réflexion sur l'expérience de la traduction. Cette théorie est essentiellement sociologique, bien que l'on rencontre à travers l'apport du polysystème une certaine parole scientifique, en raison d'une approche comparable à certains modèles d'analyse scientifiques.

LA PAROLE SCIENTIFIQUE

La parole scientifique se distingue des deux autres par sa détermination première qui gravite autour de l'espace langagier propre à la traduction; mais elle doit s'intéresser, tout autant que les deux autres paroles, à une réflexion sur l'expérience de la traduction. Il n'est pas surprenant de retrouver ici la linguistique dont l'intérêt pour les questions langagières est manifeste. Cette discipline, qui s'est approprié la traduction du seul fait que la dimension langagière lui paraissait être la sienne, fournit, comme le remarque très justement Berman, «une définition tellement vaste et tellement abstraite du traduire qu'elle omet presque complètement sa dimension écrite et textuelle, pour ne pas parler de ses dimensions culturelles, historiques, etc.» (TDI : 673).

La traductique en tant que discours à venir trouve évidemment sa place ici, en raison de son intérêt pour la dimension de transfert en jeu dans l'opération traduisante. Mais Berman a raison d'affirmer que la traductique pour l'instant s'ignore encore, n'ayant pas véritablement fait ses preuves. D'après ce discours, tout élément est potentiellement **remplaçable** : dans une optique sémantiste, un sens équivalra à un autre lors d'un transfert interlinguistique.

Pour ce discours, la totalité des processus pris en vue par la science et la technique constitue un vaste système de commutations, de permutations et de computations qu'il semble pertinent d'analyser en termes de traduction, au sens du «change» généralisé et formalisé de tout en tout, de «l'omni-translation où, idéalement, tout circule». (TDI : 675)

À l'évidence, l'un des objectifs de ce discours, sinon l'objectif ultime, est la traduction assistée par ordinateur. Si des logiciels en viennent à **tout traduire**, il faudra alors s'inquiéter de l'avenir de la traduction, et comme l'indique Berman : «l'informatique bouleverse toute la pratique de la traduction, à un degré que nous mesurons encore mal» (TDI : 675). Pour le moment, on a plutôt tendance à prendre à la légère une telle réalité de la traduction. Or, une grande vigilance serait de mise, car ce discours pourrait bien devenir une sorte de discours hégémonique sur la traduction et constituer un point de repère important pour tout **nouveau** discours sur la traduction au XXI^e siècle. À partir de modèles informatisés, on pourrait fort bien normaliser différents types de traductions, dont la traduction littéraire, ainsi que le pressent déjà Berman.

La traductique «se constitue actuellement au carrefour de la théorie de l'information, de la théorie de l'intelligence artificielle, de la terminologie, de la linguistique et de l'informatique» (TDI : 675), et la huitième tâche de la traductologie porte sur la «"critique de la raison traductique"» (TDI : 678), dont l'objectif sera de réfléchir sur l'incidence de plus en plus grande de la «technologisation de la langue»³³ (TDI : 678). On ne connaît pas encore les conséquences de la technologie sur la traduction, par contre, comme le dit Berman au

sujet de l'existence d'un «calcul» dans un discours technologique, «ce qu'énonce la traductique est secrètement lié à un certain destin *moderne* du "littéraire"» (TDI : 675). Dans une telle vision, la traduction devient elle aussi, en plus du texte littéraire, comme une sorte de «calcul».

En poussant quelque peu la réflexion, nous pouvons facilement envisager dans un avenir rapproché qu'un discours issu de l'informatique puisse s'imposer graduellement, selon des schémas sémantiques qui seraient clairement définis et dont l'unique objet serait de fixer dans un cadre communicationnel donné le **sens** accordé à une réalité, à un objet. Une telle optique se trouve forcément dans la foulée de «Babel» : tout le monde pourra enfin parler un même langage dont les réseaux sémantiques seront universels; chacun au diapason de l'autre. Fatalement, l'être humain serait modelé d'après des présupposés informatiques : c'est la machine qui donnera le **sens** aux choses. La machine dominera l'homme en lui dictant des façons préétablies (suivant un consensus universel) de **communiquer** grâce à un **langage-machine**. Elle présenterait un menu avec différentes options de **prêt-à-penser**, ou de **prêt-à-signifier**, et l'utilisateur n'aurait qu'à choisir parmi **toutes** les options indiquées.

Mais la traductique, en tant que discours technologique sur la traduction, n'exercera aucune réflexivité sur elle-même, et Berman a raison de souligner ce point. Elle ne réfléchira pas sur elle-même parce qu'elle fait partie de la technologie, et la technologie n'apporte aucun discours réflexif. Par essence, la technologie est ce qui ne peut s'ouvrir à la réflexivité parce qu'elle est soumise aux lois de l'utilitarisme³⁴. D'ailleurs, faut-il rappeler que, parallèlement à la science, la technologie s'est développée, sans pour autant qu'il y ait eu une quelconque réflexivité sur les produits de cette technologie. Mais la science n'est pas la technologie. Aussi, le XX^e siècle a vu apparaître une remarquable scission entre la science et la technologie : la première porte une certaine réflexivité sur elle-même, sur ce qu'elle fait (pensons notamment aux travaux de Bertrand Russell concernant la science); l'autre s'est dissociée de cette réflexivité (en fait elle n'en a jamais eu) pour entrer dans une sorte de course effrénée de la production de masse. Et la traductique entre parfaitement dans cet espace du technologique, sorte de monstre sans tête. La huitième tâche de la traductologie se veut aussi une sorte de mise en garde de Berman : «la traduction est entrée pleinement dans l'espace des "politiques" (et du politique comme tel)» (TDI : 678), et qui dit politique, dit pouvoir.

CONCLUSION

La traductologie s'exprime ontologiquement, historiquement et scientifiquement, et nous avons vu que ces trois paroles épistémologiques sont largement appuyées par la vision d'Antoine Berman de la traduction. Mais il faut s'interroger sur la place qu'occupe chacune de ces paroles en traductologie. S'agit-il, en effet, de trois paroles équivalentes, de trois paroles ayant la même influence sur les orientations (et conceptions) actuelles de la traduction ? De toute évidence, cela n'est pas le cas. Tout bien considéré, nous croyons que la traductologie se met (essentiellement) au service de la parole scientifique de la traduction, au détriment des deux autres paroles; même si l'on constate, jusqu'à un certain point, que la parole historique de la traduction circule dans l'ombre de cette première parole, où elle tente d'asseoir ses fondements sur une **réalité** proprement scientifique, et dans cette voie, pensons à la théorie du polysystème, à la socio-critique, qui reposent notamment sur la sociologie.

La parole ontologique de la traduction est certainement celle que l'on écoute le moins, et pourtant celle aussi vers laquelle on devrait davantage se porter. Cette parole n'est pas entendue parce qu'elle est souvent considérée comme une aporie; aporétique dans

la mesure où elle ne semble jouer qu'entre la possibilité et l'impossibilité de la traduction, deux positions conceptuelles extrêmes servant surtout le discours scientifique pour encadrer son espace du prévisible. Et pourtant, non seulement cette parole se penche-t-elle sur la question du possible et de l'impossible — d'abord, elle ne tranche pas entre une position ou l'autre —, mais elle la transcende aussi par une réflexion qui porte sur le traduisible et l'intraduisible³⁵, deux horizons contre lesquels se heurte ce qui est supposément **théorisable** en traduction. Or, il est bien possible que la parole ontologique de la traduction ne pose en fait qu'une seule véritable question, fondamentale toutefois : **Qu'est-ce qui échappe à la théorisation de la traduction ?** Une question qui nous amène à réfléchir sur la façon de parler (donc de théoriser finalement) ce qui n'est pas théorisable. Nous croyons d'ailleurs que la littérature peut offrir des pistes de réflexion intéressantes en ce sens, notamment du côté des écrivains-traducteurs³⁶, pour qui l'écriture et la traduction paraissent s'expliquer mutuellement.

Notes

1. Désormais, les renvois à cet article seront indiqués par le sigle TDI.
2. Selon l'ordre de présentation dans l'article, on retrouve le *discours «traditionnel»* (les guillemets sont de Berman), les *discours objectifs sectoriels*, les *discours généraux*, les *discours d'expérience*, la *traductologie* et la *traductologie* (et ses onze tâches).
3. Nous utilisons dans notre article le terme **parole** dans le sens de quelque chose qui peut aussi bien se transmettre que se perdre; dans le sens de quelque chose qui se dit à l'autre, à la suite d'une parole entendue : **je parle la parole que j'entends**, pourrait-on dire. «La langue ne parle que par moi; c'est pourquoi je m'adresse à l'autre, je lui parle» (1986 : 160), nous dit Georges-Arthur Goldschmidt, écrivain et traducteur de Peter Handke; «il me parle et je le parle» (1975 : 51), nous dit l'écrivain-traducteur Jacques Brault au sujet d'un texte de l'écrivain John Donne.
4. Notre emploi du terme **parole** est proche aussi de celui de Maurice Blanchot dans son article «Les trois paroles de Marx». Précisons que la découverte de ce texte a été faite après la rédaction du présent article et que ces «paroles de Marx» (philosophique, politique et scientifique) sont étonnamment proches des paroles que nous avons constatées chez Berman.
5. Sur les onze tâches que Berman propose pour la traductologie, cinq d'entre elles (soit les quatrième, septième, neuvième, dixième et onzième) portent essentiellement sur la détermination de «l'espace de la traduction», dont la qualité première est de n'être pas fixe.
6. En raison de l'influence dominante de la linguistique probablement.
7. Voir l'article «Vérité et mensonge au sens extra-moral», pp. 277-290, traduit par Michel Haar et Marc B. de Launay.
8. Si la traduction renferme des éléments théoriques, c'est dans sa partie langagière, qui relève jusqu'à un certain point de la linguistique, mais là s'arrête probablement la théorisation de la traduction.
9. En un certain sens, Meschonnic propose que la traduction soit «l'écriture d'une lecture-écriture» (1973 : 307), bien qu'il encadre tout de même sa proposition dans ce qu'il appelle une «théorie de la traduction».
10. Pensons ici à ce que dit Goldschmidt de la traduction : «Irréductible à toute parole, survivant à ce que je dis, incapable de prouver par le langage qui je suis, je culmine dans cette liberté que je proclame et ne puis démontrer puisque ce que j'apporte d'un côté, je le laisse de l'autre. Car traduire est exactement cela» (1986 : 159).
11. À moins peut-être de s'éloigner des influences scientifiques et de proposer une sorte de **théorie de l'imprévisible**, mais cela de prime abord semble tout à fait paradoxal, car la théorie, en principe, repose sur l'observation, sur ce qui est observable.
12. Dans la philosophie du langage, il importe de faire la différence entre **philosophie analytique** et **philosophie continentale**, car la première semble viser une certaine scientificité dans son discours.
13. Sur la question de la représentation, voir l'ouvrage de Richard Rorty, *Philosophy and the Mirror of Nature*.
14. En plus de réfléchir sur la traduction en soi, Berman, dans une cinquième tâche de la traductologie, insiste aussi sur le fait de «développer une réflexion *sur le traducteur*» (TDI : 677).
15. Jacques Derrida s'intéresse à cette dimension dans *L'oreille de l'autre*.
16. Voir l'article de Berman «L'essence platonicienne de la traduction».
17. Andrew Benjamin (1989 : 15-17) montre cette relation dans l'exemple de la traduction latine du terme grec *physis*, tiré de l'ouvrage de Heidegger *An Introduction to Metaphysics*, traduit par R. Mannheim, New Haven, Yale University Press, 1959.
18. La sixième tâche d'une traductologie porte sur les raisons pour lesquelles «la traduction a été une activité *occultée*» (TDI : 677) à travers les époques.

19. Cette notion de *certitude* pourrait s'apparenter à une sorte de notion de *vérité*.
20. Expérience que les théoriciens souvent n'avaient pas autrefois, mais cette situation change.
21. D'ailleurs dans cette même voie, le commentaire suivant de Goldschmidt porte à réflexion : «je sais qu'une langue est une langue puisque quelqu'un la parle. Or cela est la raison même de l'existence des langues et l'essence, peut-être, de leur multiplicité : elles ne sont langues que par le traduisible. Il n'y a langue que par la traduction; au plus intime d'elle-même, elle n'est pas autre chose : traduction, moi la parlant» (1986 : 159-160).
22. Il pourrait y avoir ici des résistances de la part du traducteur qu'il faudrait examiner du côté de la psychanalyse. Du reste, Jean-René Ladmiraal aborde cette question de la résistance du traducteur dans l'article «Sourciers et ciblistes».
23. Cette première tâche est dite «négative» parce qu'il n'est pas possible, en raison de ce que Berman appelle «les facteurs déformants» (TDI : 676) à l'œuvre dans le traduire, d'obtenir qu'une traduction puisse être faite dans «sa pure visée» (*Ibid.*). Ces «facteurs» renvoient à un autre article de Berman, «La traduction comme épreuve de l'étranger», (1985 : 67-81).
24. Il va de soi que la même «*dissension*» marque aussi l'œuvre à venir chez l'écrivain, par exemple, dans l'opposition du regard d'Orphée au chant d'Orphée dans *L'espace littéraire* de Maurice Blanchot.
25. D'ailleurs, la deuxième tâche d'une traductologie s'inscrit dans «le travail sur la lettre» (TDI : 677) et non dans un travail sur le sens.
26. La troisième tâche de la traductologie porte sur ce que Berman appelle «*la temporalité et l'historicité des actes de traduction*» (TDI : 677). Tout comme Meschonnic, Berman insiste fortement sur l'apport indéniable du temps et de l'histoire. Et cette histoire n'est toujours représentée qu'à travers la temporalité. Écriture (à lier à la culture et à la tradition) et traduction sont deux actes liés fondamentalement, dont la temporalité constitue un enjeu majeur : «traduction et écriture forment une unité originaire» (*Ibid.*). Suivant cette idée, il ne faut plus considérer la traduction comme un acte détaché de l'acte d'écriture. L'un et l'autre au contraire participent d'un même mouvement temporel, se trouvent continuellement (temporellement) défini par rapport à un état antérieur.
27. Soulignons que ce lien étroit entre traduction et tradition n'est pas sans rappeler l'expression «culture-langue» qu'emploie Henri Meschonnic (1973 : 310) pour situer la traduction dans une perspective historique.
28. C'est ce que propose Lieven D'hulst dans son article «Pour une historiographie des théories de la traduction : questions de méthode».
29. Andrew Benjamin va aussi en ce sens : «The practice of history involves translation because it concerns the re-expression of that which is past in the language of the present.» (1989 : 60).
30. Alexis Nouss démontre la présence d'un rapport étroit entre la question du **nouveau** et le concept de la modernité, où le **nouveau**, en soi, devient un élément fondamental dans la compréhension de ce que peut être ce concept; il déclare à ce sujet : «Contradiction du nouveau qui tend, de par sa nature, à s'oblitérer (le nouveau ne peut durer et doit toujours s'effacer devant un *nouveau* nouveau) et donc à ne jamais réellement exister (d'où sa nature de mythe et, partant, son utilisation idéologique).» (1995 : 40).
31. Empruntée au formalisme russe, à Chklovski notamment.
32. Dans son ouvrage posthume *Pour une critique des traductions : John Donne*, Berman aborde cette notion de **vérité** afin d'en arriver à une critique de la traduction.
33. Berman aborde plus en profondeur la question de la traductique dans l'article «Introduction au concept de traductique».
34. Voir en ce sens Heidegger, Kuhn, Popper, etc.
35. Dans *Ulysse gramophone*, Derrida nous dit : «ce qui reste *intraduisible* est au fond la seule chose à traduire, la seule chose *traductible*. L'à-traduire du traductible ne peut être que l'*intraduisible*» (pp. 59-60). Ce passage est tiré d'un article de Laurent Lamy, «Du "traduire" comme extradition» (1993 : 93-98).
36. Ainsi que nous l'avons vu avec les commentaires des écrivains-traducteurs Georges-Arthur Goldschmidt et Jacques Brault.

RÉFÉRENCES

- BENJAMIN, Andrew (1989) : *Translation and the Nature of Philosophy*, New York, Routledge.
- BENJAMIN, Walter (1971) : «La tâche du traducteur», *Mythe et violence*, traduction de M. de Gandillac, Paris, Éditions Denoël, pp. 261-275.
- BERMAN, Antoine (1984) : *L'épreuve de l'étranger*, Paris, Gallimard.
- BERMAN, Antoine (1985) : «La traduction comme épreuve de l'étranger», *Texte*, n° 4, pp. 67-81.
- BERMAN, Antoine (1986) : «L'essence platonicienne de la traduction», *Revue d'esthétique*, n° 12, pp. 63-74.
- BERMAN, Antoine (1987) : «Introduction au concept de traductique», *Protée*, numéro du printemps, pp. 5-10.
- BERMAN, Antoine (1988) : «De la translation à la traduction», *TTR*, vol. I, n° 1, pp. 23-40.
- BERMAN, Antoine (1989) : «La traduction et ses discours», *Meta*, vol. 34, n° 4, pp. 672-679.
- BERMAN, Antoine (1995) : *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Éditions Gallimard, coll. «Bibliothèque des idées».
- BLANCHOT, Maurice (1955) : *L'espace littéraire*, Paris, Éditions Gallimard, coll. «Idées».

- BLANCHOT, Maurice (1971) : «Les trois paroles de Marx», *L'Amitié*, Paris, Éditions Gallimard, pp. 115-117.
- BRAULT, Jacques (1975) : *Poèmes des quatre côtés*, Saint-Lambert, Éditions du Noroît.
- DERRIDA, Jacques (1982) : *L'oreille de l'autre*, (otobiographies, transferts, traductions - Textes et débats avec Jacques Derrida), Montréal, VLB éditeur.
- D'HULST, Lieven (1995) : «Pour une historiographie des théories de la traduction : questions de méthode», *TTR*, vol. VIII, n° 1, pp. 13-33.
- GOLDSCHMIDT, Georges-Arthur (1986) : «Écriture, traduction, liberté», *Revue d'esthétique*, n° 12, pp. 159-164.
- LADMIRAL, Jean-René (1986) : «Sourciers et ciblistes», *Revue d'esthétique*, n° 12, pp. 33-42.
- LAMY, Laurent (1993) : «Du "traduire" comme extradition», *Discours social*, Volume 5, n° 3-4, pp. 93-98.
- MESCHONNIC, Henri (1973) : *Pour la poétique II*, Paris, Gallimard.
- NIETZSCHE, Friedrich (1975) : *Écrits posthumes 1870-1873*, dans *Œuvres philosophiques complètes*, tome I (2^e livre), Paris, Gallimard.
- NOUSS, Alexis (1995) : *La modernité*, Paris, PUF, coll. «Que sais-je ?», n° 2923.
- RORTY, Richard (1979) : *Philosophy and the Mirror of Nature*, Princeton, Princeton University Press.
- QUINE, Willard Van Orman (1960) : «Translation and Meaning», *Word and Object*, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press, pp. 26-79.